



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MOSELLE

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-030.01/2021  
Objet : Modification simplifiée n°5 PLU  
Commune : METZ  
Affaire suivie par : S. HISIGER



**METZ METROPOLE  
PLANIFICATION ET DROIT DES SOLS  
MADAME SYLVIE DAOUD  
1 PLACE DU PARLEMENT DE METZ  
CS 30353  
57011 METZ CEDEX 1**

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 29 janvier 2021

Madame,

Par courriel reçu le 26 janvier dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par la Ville de METZ pour procéder à la modification simplifiée n°5 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**

**Xavier LEROND**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 185 722 030 00011  
APE 9411 Z  
[www.cda-moselle.fr](http://www.cda-moselle.fr)